

FACULTE D'ARCHITECTURE

Auteur : Pablo LHOAS

Date : 18/05/2022

N° de version du document : 1

Destinataires : membres du Conseil  
Facultaire

Caractère du document :

Public :

Interne : X

Confidentiel :

Ne pas diffuser sans autorisation :

Autre :

Procès – verbal  
17.05.2022

**Présents :** Pablo Lhoas, Marcelle Rabinowicz Geoffrey Grulois, David Lo Buglio, Jean-Didier Bergilez, Victor Brunfaut, Gregorio Carboni Maestri, Pierre Dejasse, Roxane Enescu, Suzanne Giovannini, Charlotte Gyselynck, Kyran Katara, Philippe Lecocq, Gery Ieloutre, Daniel Linze, Julie Martineau, Marc Mawet, Denis Pools, Cécile Stas, Mehri Tasouji, Isabelle Wargnies, Alice Loget, Vinciane Thomisse

**Excusés :** Alexis Tribel, Alexandre Van Dongen-Vogels, Luisa Moretto, Maurizio Cohen, Ludivine Damay, Denis Derycke, Iwan Strauven

0. Suivi des questions générales relatives à l'université

0.1. Mesures prises par l'Université

Aucune mesure particulière n'est à signaler.

1. Administration du Conseil facultaire

1.1. Approbation de l'ordre du jour *Annexe n°0*

Le Doyen informe l'Assemblée que les points suivants sont retirés de l'ordre du jour et reportés au prochain Conseil facultaire

- Proposition de renouveler le mandat de **M. Sacha BERG** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0.05 ETP du 01/10/2022 au 30/09/2023 (appui aux enseignements : cours de structures – coordinateur : M. D. POOLS)
- Proposition de renouveler le mandat de **M. Alexandre ROSSIGNON** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0.05 ETP du 01/10/2022 au 30/09/2023 (appui aux enseignements : cours de structures – coordinateur : M. D. POOLS)
- Proposition de renouveler le mandat de **Mme. Ana SANCHEZ** en qualité d'assistante chargée d'exercices intérimaire 0.05 ETP du 01/10/2022 au 30/09/2023 (appui aux enseignements : cours de structures – coordinateur : M. D. POOLS)
- Proposition de renouveler le mandat de **M. Denis BOSMAN** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0.05 ETP du 01/10/2022 au 30/09/2023 (appui aux enseignements : cours de structures – coordinateur : M. D. POOLS)

L'ordre du jour ainsi amendé est approuvé par l'Assemblée.

1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 avril 2022. *Annexe n°1*

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le PV. Il est donc approuvé.

1.3. Projet de calendrier des instances facultaires pour l'année académique 2022/2023 *Annexe n°2*

Le Doyen présente le projet de calendrier des instances et remercie l'administration pour le travail accompli. L'Assemblée prend acte du projet de calendrier des instances facultaires pour l'année académique 2022/2023.

2. Administration de la Faculté

2.1. Prix Solidarité logement – Présentation – *Annexe n°3*

La Vice-Doyenne en charge de la communication et de la culture présente le prix solidarité logement qui sera décerné en collaboration avec l'ASBL solidarité logement dès cette année académique.

Ce prix, d'un montant maximum de 750 €, est l'occasion pour la Faculté d'Architecture La Cambre Horta de récompenser l'étudiant.e ou le groupe d'étudiant.es ayant réalisé le projet d'architecture estimé le plus remarquable par un jury dans le cadre de la philosophie et des objectifs de l'ASBL « Solidarité Logement ».

Par ce prix, la Faculté et l'asbl Solidarité Logement désirent saluer les mérites des étudiant.es lauréat.es et les encourager à prendre en compte la dimension sociale de leur future carrière, en particulier les réponses à apporter à la problématique du sans-abrisme et du mal-logement : des jeunes, des femmes isolées avec ou sans enfants, des hommes, des familles, des collectivités, ....

Cela permet également à la Faculté de diffuser les résultats de son enseignement et le soumettre à un regard extérieur à son institution.

L'Assemblée prend acte de ce nouveau prix.

### 3. Suivi des commissions permanentes

#### 3.1. Commission de l'enseignement

Suivi de la commission de l'enseignement du 3 mai 2022

##### 3.1.1. Etudiant.e.s-Assistant.e.s 2022-2023 – Proposition d'attributions des heures en vue de la demande à l'ULB.

Le Vice-Doyen en charge de l'enseignement fait état des heures d'étudiant.e.s assistant.e.s demandées et étudiées lors de la commission enseignement.

Jusqu'à l'année académique 2020-21, l'ULB a octroyé 720h d'heures étudiants-assistants à la Faculté.

L'an dernier, l'université a répondu à notre demande « augmentée » à 1.062 h. Ceci a permis de répondre partiellement mais plus largement aux attentes. Le SAA met par ailleurs et complémentirement 500h d'étudiants-assistants à disposition pour l'accompagnement de l'enseignement du projet en BA1

Comme les années antérieures, les demandes dépassent le budget disponible (1852 heures ont été demandées). Un arbitrage pour tendre vers une demande similaire à l'an dernier a donc été nécessaire.

Les critères d'arbitrage qui ont été appliqués sont les suivants :

- Privilégier le BA1, au plus grand nombre d'étudiants.
- Demande conforme au statut de l'étudiant-assistant (à ne pas confondre avec celui d'AEX par exemple).
- Vérifications que les demandes ne puissent être soutenues par ailleurs : SAA (appui aux apprentissages, tutorats, etc.), bibliothécaires...
- Force de l'équipe enseignante par rapport au nombre d'étudiants.

Ainsi, la commission propose qu'une demande de 1 156 heures sur les 1852 demandées soit transmise au service central.

Le Vice-Doyen à l'enseignement précise qu'un retour sera effectué auprès des enseignants ayant demandé des étudiants assistants une fois que le nombre d'heure global aura été confirmé par l'université. Il se tient par ailleurs à disposition des titulaires pour d'éventuels compléments d'informations relatifs aux arbitrages effectués.

##### 3.1.2. Structuration de nos enseignements - organisation des (charges) horaires – Propositions d'horaire hebdomadaire et d'un calendrier quadrimestriel

Le Vice-Doyen en charge de l'enseignement explique les tenants et aboutissants de cette proposition.

La réforme du plan de cours et ses effets, l'inflation du nombre d'étudiants, les problèmes d'infrastructures au niveau de l'université, les nouvelles consignes de l'ULB relatives aux horaires (plus de cours de 3h, etc.) etc. sont autant des facteurs qui nous invitent à revoir l'organisation des enseignements. La crise Covid a fait par ailleurs apparaître des carences chez beaucoup d'étudiant.e.s tenant entre autres, aux présences au cours, à l'organisation et à la méthode de travail, etc...

Ceci amène, entre autres, aux constats suivants :

- Une surcharge de l'horaire hebdomadaire des étudiant.e.s (particulièrement en Ba1 & Ba2) ;
- Une multiplication des remises de travaux « intermédiaires » (travail continu sur le quadrimestre) : travaux personnels, travaux pour TP, tests dispensatoires, etc. ;
- Une concentration des échéances sur certaines périodes du quadrimestre ;

- Une diminution des examens en session ;
- Des interprétations différentes du rapport *heures de cours/ECTS*, et un déséquilibre entre les UE ;
- Parallèlement : une surcharge des enseignant.e.s et du personnel administratif également (augmentation du travail, gestion des singularités et exceptions, etc.).

Face à ces constats, des objectifs ont été formulés :

- Rationaliser et équilibrer nos enseignements (investissement étudiant) ;
- Valoriser le « temps étudiant » dans leurs études (travaux, étude, etc.) ;
- Le cas échéant, rééquilibrer et rationaliser la quantité de travaux attendus ;
- Coordonner collectivement ceux-ci à l'échelle du bloc (calendrier coordonné).

Deux propositions sont présentées au Conseil Facultaire, après discussion avec les président.e.s d'année, des représentant.e.s étudiant.e.s et au sein de la Commission enseignement : d'une part une révision de l'horaire hebdomadaire des étudiants ; d'autre part une coordination plus étroite de l'organisation du calendrier quadrimestriel des remises, travaux, etc.

En ce qui concerne l'horaire hebdomadaire des étudiants, il est proposé d'organiser celui-ci en respectant la règle « 5 crédits = 48h de cours **maximum** ». Ce qui correspond à 4h de cours par semaine pour tout type de cours se donnant sur un quadrimestre (2h/semaine sur l'année).

Cela nous permet de trouver un équilibre entre toutes les UE et de dégager, dans l'horaire hebdomadaire, 3 demi-journées pour l'étudiant.e. Ces 3/2 journées « temps étudiant » valorisent dès lors le temps investis dans les différents travaux, mais pourront également servir pour ventiler les activités exceptionnelles ou **facultatives** (cours de remédiation donnés par les enseignant.e.s, activités du SAA (ateliers méthodologiques, rdv individuels, tutorat, blocus assisté, etc.)).

Afin de mettre cela en œuvre, les présidents d'année de BA1, BA poursuite de cursus et Master organiseront des réunions par blocs d'ici la fin de l'année afin de coordonner collégalement la mise en œuvre des modifications par rapport à la situation actuelle.

En ce qui concerne le calendrier quadrimestriel, il est proposé aux enseignant.e.s des différents blocs de se réunir en début de chaque quadrimestre pour planifier collégalement les échéances relatives à leurs UE et AA. Ces réunions régulières permettront non seulement d'arbitrer les éventuels conflits horaires, d'organiser les attentes, mais aussi, à terme, de définir dès le début du quadrimestre un calendrier des échéances connu de toutes et tous, enseignant.e.s et étudiant.e.s.

Enfin, parallèlement à ces deux propositions relatives à l'organisation de nos enseignements, il est également prévu de rédiger une charte des bonnes pratiques à destination des enseignant.e.s et un document informatif à destination des étudiants définissant les cadres communs de leurs implications dans la formation.

### 3.1.3. Calendrier académique 2022-2023 / 2023...

#### 3.1.3.1. Calendrier facultaire 2022-2023 – proposition

Le Vice-Doyen présente le projet de calendrier. A ce stade, des changements dans l'organisation (par rapport à l'année 2021-2022) sont déjà connus tels que : un accueil des BA1 et des BA2 lors de la SANE ; pas de semaine intermédiaire au Q2 ; la suppression d'une semaine d'examen durant la session de juin ; la date du dépôt du rapport de stage (été 2023) qui est décalée. Enfin, des discussions sont en cours par rapport aux semaines « projet d'architecture ». Celles-ci sont maintenues au calendrier mais feront peut-être l'objet d'ajustements quant à leur utilisation. Pour rappel, les cours débutent cette année la semaine du 19 septembre.

Ce calendrier soulève quelques questions dans l'Assemblée.

Une personne souhaite savoir s'il est possible de dégager du temps durant les semaines « normales » pour donner la possibilité à certains ateliers d'organiser des voyages (exemple : supprimer/déplacer un jeudi de Question d'Architecture pour permettre un voyage de 4 jours). Le Vice-Doyen invite à ce que les demandes de ce type soient envisagées de manière plus globale au regard de l'ensemble du calendrier annuel, en tenant compte, par exemple, de l'évolution possible de la semaine SIP. Des semaines comme celle-là devraient idéalement permettre ce type de projet pédagogique pour peu que cela ne mette pas à mal les décisions pédagogiques collectives. Les réunions quadrimestriels par bloc devraient également permettre des ajustements collégaux du calendrier en fonction des spécificités de certains enseignements.

Quelqu'un met en évidence un déséquilibre entre les cours théoriques, de projet et les Questions d'Architecture. Le Vice-Doyen à l'enseignement répond que ce déséquilibre est aujourd'hui essentiellement symbolique (et lié encore à la place accordée sur l'ensemble de la formation à l'enseignement du projet comme pilier de notre formation). Dans les faits, la réforme et les réorganisations actuelles tendent à réduire effectivement ce déséquilibre en termes de temps d'enseignement et temps étudiant. Chaque type d'enseignement a du temps qui lui est réservé. Il est peut-être utile de (re)discuter de l'utilisation effective de celui-ci.

#### 3.1.3.2. GT ULB : retours facultaires (**Annexe n°4**)

Le Vice-Doyen informe que l'ULB mène actuellement une réflexion sur le calendrier académique universitaire (en écho à la réforme du calendrier scolaire FWB). Il est envisagé de profondément modifier nos habitudes d'organisation annuelle du programme à l'horizon de la rentrée 2023-2024.

Il est fait lecture du powerpoint rédigé par le central, support pour des retours facultaires éventuels permettant d'alimenter le travail du GT ULB constitué pour ce chantier.

Une personne de l'Assemblée demande s'il ne serait pas utile qu'un forum soit mis en place pour parler de ce nouveau calendrier afin que l'ULB tienne compte des spécificités qui sont liées à la faculté d'architecture et plus particulièrement à la question des cours de projet.

Une autre personne suggère de demander à l'ULB d'adapter son calendrier universitaire en tenant compte des autres calendriers européens existant.

Une autre suggère que ce nouveau calendrier fasse évoluer notre calendrier facultaire vers une distinction entre période dédiées aux cours théoriques et périodes dédiées aux cours pratiques.

Une dernière personne dans l'assemblée souhaite attirer l'attention des membres du Conseil sur le fait qu'il faille concilier cette répartition avec le fait que les APA qui encadrent les projets ont une vie professionnelle déjà bien rythmée qui sera probablement difficile à combiner avec ce projet de calendrier.

Le Vice-Doyen fait par ailleurs état des remarques déjà relevées par les autres facultés. Celles-ci semblent partagées par l'assemblée.

#### 3.1.4. Cours ULB « Durabilité et transition socio-écologique » (**Annexe n°5**)

Proposition de cours surnuméraire Ba3 en 2022-2023

Un nouveau cours est proposé à l'ensemble des étudiant.e.s de Bachelier de toutes les facultés de l'ULB.

Le programme de cours de Bachelier en architecture (180 ECTS) ne permettant pas d'intégrer celui-ci pleinement, il est suggéré que ce cours-conférences soit proposé aux étudiant.e.s en cours surnuméraire, et inscrit dans leur PAE.

Il s'agit d'un cours de 5 ECTS. Le cours sera délivré en français et fera l'objet d'une évaluation.

Ce cours, s'il est suivi et réussi, sera inscrit sur le supplément au diplôme.

#### 3.1.5. CEP : démission de la coordination

Il est fait part de la démission de Suzanne Giovannini et de Denis Delpire de la coordination du CEP. Ils sont remerciés chaleureusement par le décanat pour la mission accomplie.

Un appel a été lancé pour trouver une nouvelle équipe coordinatrice. D'ici là, l'intérim est effectué par le Vice-Doyen en charge de l'enseignement.

S'ensuit un débat sur le rôle et la composition du CEP.

Quelqu'un dans l'assemblée aimerait que soit renvoyé un message à l'ensemble des enseignants du projet expliquant le rôle du coordinateur.

Une personne souhaite qu'un bilan soit fait du rôle du CEP afin de mettre en évidence ce qui a fonctionné et ce qui a dysfonctionné. Cette personne souhaite également que des règles soient définies afin de rendre cette assemblée légitime et représentative.

Une proposition est faite en séance afin que le CEP soit constitué d'un représentant de chaque atelier vertical et d'un représentant de chaque année.

Une personne souhaite que soit envisagé de mettre en place un dispositif comparable au CEP pour les Questions d'Architecture et les cours théoriques.

Le Vice-Doyen rappelle que les conditions de travail du CEP ces trois dernières années ont été singulières. Celui-ci a dû prendre en charge la réforme de l'enseignement du projet. Cela a induit un élargissement de ces chantiers et prérogatives. En l'état, il est donc difficile de définir les rôles de sa coordination. Les missions du CEP pouvant être partiellement définies par ces membres. Il rappelle que cette réforme n'a pas eu le même impact sur les Questions d'Architecture et qu'une coordination de celles-ci existe. A défaut de points importants à traiter, les titulaires de QdA se réunissent rarement.

Il rappelle également qu'il est important de réfléchir par bloc avec les présidents d'année/de jury. C'est sans doute à cette échelle que les collaborations les plus probantes peuvent être créées entre les enseignements de différentes natures.

Enfin, une personne souhaite savoir si des charges sont prévues pour la coordination du CEP.

Il lui est rappelé que ce temps de travail est considéré comme un service rendu à la collectivité ; temps de travail indiqué dans tous les contrats de travail des enseignant.e.s. Si la communauté facultaire devait décider qu'il y a lieu de consacrer explicitement et quantitativement des charges pour la coordination et les autres investissements facultaires de ce type, cela ne pourrait se faire qu'au détriment de la valorisation des charges affectées aux enseignements.

Si le point repris à l'OJ du Conseil Facultaire ne prévoyait pas de discuter de cela en séance, il semble nécessaire de clarifier le rôle du CEP. Celui-ci pourra être discuté en son sein lors de sa prochaine réunion et, le cas échéant, en Commission Enseignement.

### 3.2. Commission de la recherche

Suivi de la commission recherche du 16 mai 2022

#### 3.2.1. Doctorat

##### Epreuve intermédiaire de Falonne Nkenye Osiveri

**Tracer le bois : La place du bois dans la construction des logements en RD Congo. Tracer son usage à partir des marchés de Kinshasa**

Comité d'accompagnement : Géry Leloutre (promoteur), Fabienne Courtejoie (présidente), Jean-Louis Genard, Francis Lelo Nzuzi (ISAU), Benoît Vandenbulke (Uliège)

L'épreuve s'est tenue le 25.04.22 à 11 heures.

##### Epreuve intermédiaire de Claudien Mulimilwa Byankubi

**GOVERNANCE URBAINE : Régénération urbaine inclusive par le logement locatif dans la ville de Kinshasa. Cas de l'espace Lukunga, de 1950 à 2021**

Comité d'accompagnement : Judith le Maire (Promotrice), Pablo Lhoas (Président), Jean-Louis Genard, Geoffrey Grulois, Martin Tshiswaka

L'épreuve s'est tenue le 17.05.22 à 13 heures.

##### Soutenance publique de la thèse de Daniela Cecilia Salgado Cofrè

**Contemporary Frictions in Traditional Artesanías : Transformations and Controversies in the Making of Pomaire's Pottery Production**

Jury de thèse : Ludvine DAMAY (promotrice), Victor LÉVY (copromoteur), Geoffrey GRULOIS (président), David Vanderburgh (Université catholique de Louvain), Patricia Lara-Betancourt (Kingston University London), Michael Ghyyoot (Rotor)

La soutenance publique se tiendra le 24.06.22 à 10 heures.

##### Soutenance publique de la thèse d' Alvaro Mercado Jara

**Learning from the Interior Sea: Facing Coloniality of Urbanisation through Travesías de Amereida's Geo-poetics**

Jury de thèse : Geoffrey Grulois (promoteur), Iván Ivelic (Pontificia Universidad Católica de Valparaíso), Judith le Maire (présidente), Marco Ranzato (Università Roma Tre), Wouter Van Acker (secrétaire)

La soutenance se tiendra le 29.06.22 à 16 heures.

Les épreuves intermédiaires de Julien Rippinger & Alexandre Von Dongels sont reportées.

Le Vice-Doyen à la recherche informe les membres de l'Assemblée que la date limite de remise de dossiers des réinscriptions (avancée) est reportée du 15 mai au 1<sup>er</sup> juin 2022 et que la commission suggère que les promoteurs soient mis en copie des mails de rappel de réinscription.

#### 3.2.2. Actualités des centres

**Cities Alliances & ULB** : Urban Thinkers "Towards gender-balanced urban development and resilient cities". Le jeudi 2 juin de 11h à 13h30.

**Alice** : Le séminaire doctorale de Ray Lucas se termine

**LoUIsE** : Voyage Prospectif (FNRS) à Dakar Giuseppe Faldi & Luisa Moretto.  
Réunion semestrielle du centre le 2 juin  
Séminaire Superterram – Urban Species déplacée au 24 juin

**Sasha** : Colloque *Interroger ce que la transition écologique fait à l'architecture, aux architectes et à la recherche* : 19 et 20 mai 2022

**Hortence** : Appel à contribution pour la Revue Clara sur le sujet de l'intermédialité devrait sortir prochainement.

La newsletter recherche reprendra toutes ces différentes actualités.

### 3.2.3. Demandes de financement

- Demandes de Veronique Boone :  
Participation colloque EAHN : colloque, frais inscription et hôtel à Madrid

ICAM : début septembre 88,82€

L'Assemblée accepte la demande de financement sous réserve que le fond de mobilité académique prenne en charge les dépenses pour le colloque EAHN.

- Demandes de Christine Schaut :  
Colloque Habiter le collectif : Catering : 950€  
L'Assemblée accepte la demande de financement

- Demande de Giuseppe Faldi :  
Workshop Gand : inscription + frais de déplacement aller/retour : 157€  
L'Assemblée accepte la demande de financement.

- Demande de Benoit Burquel :  
Publication d'un livre *Dyvik Kahlen In Prattice, Villa RuBa* : 1250€ pour l'achat d'exemplaires.  
L'Assemblée accepte la demande de financement.

- Demande de Luisa Moretto :  
Relecture en anglais pour un article scientifique : 300€  
L'Assemblée accepte la demande de financement

- Demande de Geoffrey Grulois :  
Organisation d'un colloque avec Lille : location d'une salle à Greenbizz: 550€  
L'Assemblée accepte la demande de financement.

- Demande de Marine Spor :  
Participation à un colloque à Rennes : frais inscription + déplacements : 1000€  
L'Assemblée accepte la demande de financement sous condition d'une demande d'un fond de mobilité au FNRS.

- Demande d'Alberto Squizzato: proofreading de l'anglais pour une thèse : 768€

L'Assemblée suggère que le budget de fin de thèse de 1500€ soit utilisé à cette fin

### 3.4. Commission des relations internationales et des voyages

Suivi de la commission électronique des relations internationales et des voyages du 30.04.222

- Demande de financement à hauteur de 335 euros au nom de Thomas Vilquin dans le cadre de sa participation à l'International Conference on Structures and Architecture du 6 au 8 juillet 2022

Le Conseil facultaire accepte d'accorder cette demande de financement car cela lui permettra de représenter la faculté dans le réseau "structure et architecture" tout en lui permettant d'acquérir des compétences de pointes dans le domaine.

## 4. Ressources humaines

#### 4.1. Mandats intérimaires – Assistants en projet d'architecture

Aucun membre de l'assemblée n'ayant de questions à poser sur ces collaborateurs et collaboratrices, l'Assemblée passe au vote.

- 4.1.1. Proposition de renouveler le mandat intérimaire APA 0.2 etp de **Mme Fanny BIRH** du 01/10/2022 au 30/09/2023. (cadre G. Vella)  
Vote (15 votants) :  
OUI : 13– NON : 0 – ABST : 2
- 4.1.2. Proposition de renouveler le mandat intérimaire APA associé 0.2 etp de **M. Olivier SIRE** du 01/10/2022 au 30/09/2023.  
(cadre H. Bauwens)  
Vote (15 votants)  
OUI : 10– NON : 3 – ABST : 2
- 4.1.3. Proposition de renouveler le mandat intérimaire APA associé 0.2 etp de **M. Ambra FABI** du 01/10/2022 au 30/09/2023.  
(cadre H. Bauwens)  
Vote (15 votants) :  
OUI : 12– NON : 2 – ABST : 1
- 4.1.4. Proposition de renouveler le mandat intérimaire APA 0.2 etp de **Mme Fanny CALMELS** du 01/10/2022 au 30/09/2023.  
(cadre I. CAMACHO)  
Vote (15 votants) :  
OUI : 13– NON : 0 – ABST : 2
- 4.1.5. Proposition de renouveler le mandat intérimaire de **M. Serge FRAAS** pour un mandat intérimaire APA 0.2 etp du 01/10/2022 au 30/09/2023.  
(remplacement Emilie MORALES GARCIA – réserve facultaire)  
Vote (15 votants) :  
OUI : 13– NON : 0 – ABST : 2
- 4.1.6. Proposition de renouveler le mandat intérimaire APA 0.2 etp de **M. Yann GUEGUEN** du 01/10/2022 au 30/09/2023.  
(cadre P. STOFFEL)  
Vote (15 votants) :  
OUI : 13– NON : 0 – ABST : 2
- 4.1.7. Proposition de renouveler le mandat intérimaire APA 0.2 etp de **Mme. Lisa RAPORT** du 01/10/2022 au 30/09/2023.  
(cadre G. ADANT)  
Vote (15 votants) :  
OUI : 14– NON : 0 – ABST : 1
- 4.1.8. Proposition de renouveler le mandat intérimaire APA 0.2 etp de **M. Valentin PIRET** du 01/10/2022 au 30/09/2023.  
(cadre G. ADANT)  
Vote (15 votants) :  
OUI : 13– NON : 1 – ABST : 1
- 4.1.9. Proposition de renouveler le mandat intérimaire APA 0.2 etp de **M. Johnny LEYA** du 01/10/2022 au 30/09/2023.  
(cadre G. ADANT)  
Vote (15 votants) :  
OUI : 13– NON : 1 – ABST : 1

- 4.1.10. Proposition de renouveler le mandat intérimaire APA associé 0.2 etp de **M. Stéphane DAMSIN** du 01/10/2022 au 30/09/2023. (réserve facultaire - cadre F. METZGER)  
Vote (15 votants) :  
OUI : 15– NON : 0 – ABST :
- 4.1.11. Proposition de renouveler le mandat intérimaire APA 0.2 etp de **Mme. Pauline DEGRAND-GUILLAUD** du 01/10/2022 au 30/09/2023. (réserve PUR)  
Vote (15 votants) :  
OUI : 13– NON : 0 – ABST : 2
- 4.1.12. Proposition de renouveler le mandat intérimaire APA 0.4 etp de **M. Quang VINH LINH** du 01/10/2022 au 30/09/2023.  
(cadre E. DEGAVRE)  
Vote (15 votants) :  
OUI : 15– NON : 0 – ABST : 0

#### 4.1. Mandats intérimaires – Assistants en projet d'architecture – désignation

- 4.1.13. Proposition de désigner Mme. Sofie DEVRIENDT pour un mandat intérimaire APA 0.4 etp du 01/10/2022 au 30/09/2023.  
(cadre V. LEVY)  
Vote (15 votants) :  
OUI : 13– NON : 0 – ABST : 2
- 4.1.14. Proposition de désigner **M. Jean-Sébastien De HARVEN** pour un mandat intérimaire APA 0.2 etp du 01/10/2022 au 30/09/2023.  
(support mission décanale)  
Vote (15 votants) :  
OUI : 12– NON : 3 – ABST : 0

#### 4.2. Mandats intérimaires d'assistants en projet d'architecture – désignation au 01/10/2022

- 4.1.15. Proposition de renouveler le mandat de **M. Sacha JONCKERS** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0,05 ETP du 01/10/2022 au 30/09/2023 (appui aux enseignements de Mme Laura CERIOLO)  
Vote (15 votants) :  
OUI : 15– NON : 0 – ABST : 0
- 4.1.16. Proposition de renouveler le mandat de **M. François RONSMANS** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0,10 ETP du 01/10/2022 au 30/09/2023. ( appui aux enseignements de M. Daniele WAGNER)  
Vote (15 votants) :  
OUI : 14– NON : 0 – ABST : 1
- 4.1.17. Proposition de renouveler le mandat de **M. Jean TROTET** en qualité d'assistante chargée d'exercices intérimaire 0,10 ETP du 01/10/2022 au 30/09/2023. (appui mission décanale )  
Vote (15 votants) :  
OUI : 14– NON : 0 – ABST : 1
- 4.1.18. Proposition de renouveler le mandat de **M. Benoît QUEVRIN** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0,10 ETP du 01/10/2022 au 30/09/2023 (appui aux enseignements de M. Bernard DEPRez)  
Vote (15 votants) :  
OUI : 14– NON : 0 – ABST : 1

## 5. Divers

Aucun divers n'est soumis par l'assemblée.

Pablo LHOAS,  
Doyen  
Président du Conseil facultaire